



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

SESSAD PROJET 16/25 ANS

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. PRESENTATION DU SERVICE.....	3
2.1. Rappel des autorisations.....	3
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2025	5
3. ACTIVITE	6
3.1. Activité.....	6
3.2. Admissions et sorties	8
4. DEMARCHE QUALITE.....	8
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations.....	8
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	9
4.3. Démarche d'évaluation.....	10
5. RESSOURCES HUMAINES	13
5.1. ETP par établissement ou service.....	13
5.2. Mouvements du personnel	13
5.3. Développement des compétences	13
6. CONCLUSION	15



1. INTRODUCTION

Créé en mars 2009, le SESSAD Projet 16-25 ans, intervient sur un rayon de 30 kilomètres autour d'Annecy.

Le SESSAD Projet 16-25 ans est situé sur le site Guillaume Belluard (3 avenue du Capitaine Anjot, 74960 CRAN GEVRIER)

Le SESSAD Projet fait partie du Pôle Accompagnement à Domicile (PAD) qui regroupe 4 services et 2 équipes ressources.



Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Atout Club est rattaché au PAD.

Au 31 décembre 2025, la capacité autorisée par l'ARS est de 12 places.

Alpysia (ex-ADIMC 74) a signé en 2022 avec l'ARS et le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui l'engage sur la période quinquennale 2022-26.

2. PRESENTATION DU SERVICE

2.1. Rappel des autorisations

SESSAD Projet 16-25ans	
Date d'ouverture	26 mars 2009
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 01/08/2010 portant autorisation pour 15 ans à compter du 01/08/2010 (à l'issue de la phase expérimentale)
Nombre de places autorisées	12



2.2. Public accompagné

SESSAD Projet 16-25ans	
Nombre de personnes accompagnées	20
Nombre d'hommes	12
Nombre de femmes	8
Moyenne d'âge	21
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	2
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	1
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	1
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	14
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	2
Nombre de personnes cérébro-lésées	5

Le service a pu cette année assurer un accompagnement avec une file active conforme aux attendus.

Le service accompagne des jeunes en situation de handicap neurologique ou neuro-développemental dans une phase charnière située entre la fin du parcours scolaire et l'entrée dans la vie adulte.

L'orientation vers le service intervient le plus souvent à l'initiative des familles, dans un contexte de rupture des cadres scolaires.

L'adhésion du jeune nécessite alors un travail progressif de mobilisation et de mise en projet.

Les situations se caractérisent par une grande hétérogénéité. Quelques jeunes sont engagés dans des parcours de formation, d'études ou d'emploi, tandis que les autres nécessitent encore des étapes d'expérimentation accompagnée (stages en immersion professionnelle, stages en ESAT).

La continuité dans les projets demeure souvent fragile et demande un soutien dans la durée.

Pour une partie du public, des troubles psychiques associés viennent renforcer les difficultés cognitives et adaptatives, rendant plus complexes l'accès à l'autonomie et la capacité à se projeter. L'accompagnement vise alors à sécuriser les parcours, à soutenir les capacités décisionnelles et à construire des formes d'autonomie ajustées aux potentialités réelles de chacun.

Cette étape de transition mobilise étroitement les familles, partenaires essentiels mais parfois confrontés à des attentes ambivalentes entre protection et accès à l'indépendance.



Le service travaille ainsi à favoriser une évolution progressive des places de chacun, afin de permettre au jeune de devenir acteur de son parcours tout en maintenant un cadre sécurisant.

2.3. Projets menés en 2025

L'année 2025 a été marquée par différents faits :

A. Création d'un second poste de cheffe de service au PAD et redéfinition des périmètres d'intervention

La création du SAMSAH a été l'occasion de créer un second poste de chef de service au PAD avec une redéfinition des périmètres d'intervention comme suite :

- SAVS-SAMSAH, SESSAD Projet 16-25ans, ERE 74 : secteur affecté à Mme Christine GIRON, cheffe de service recrutée dans le cadre de la création du nouveau poste de chef de service au PAD
- CapParents, SESSAD : secteur affecté à Mme Aline GRUMEAU, cheffe de service qui précédemment gérait le SESSAD, SESSAD Projet et le SAVS.

B. Réorganisation interne du SESSAD PROJET

L'année 2025 a été marquée par une phase de réorganisation interne, liée à une recomposition récente de l'équipe pluridisciplinaire (arrivées de nouveaux professionnels, vacance temporaire du poste IDE, pourvu en mars 2025). Cette configuration a nécessité un travail prioritaire de stabilisation, de clarification des rôles et de redéfinition des modalités de coordination.

Dans ce contexte, un travail collectif a été engagé afin de réinterroger les pratiques d'accompagnement au regard des besoins spécifiques du public 16-25 ans, de renforcer la lisibilité des interventions et de structurer les outils de suivi (projets personnalisés, concertation pluridisciplinaire, articulation des accompagnements).

Le recrutement d'un IDE en avril 2025 s'inscrit dans cette dynamique d'évolution, avec pour objectif de renforcer l'articulation entre accompagnement médico-social et actions de prévention en santé.

Une année de consolidation et de structuration de l'équipe et des modalités d'accompagnement.

L'équipe a poursuivi la mise en œuvre d'actions concrètes favorisant l'expérimentation et l'ouverture vers l'environnement ordinaire : stages et immersions professionnelles, ateliers collectifs (dont ateliers cuisine et activités de socialisation), ainsi que des temps d'apprentissage à l'autonomie au sein du studio de L'Envol.



Ces supports permettent de travailler, de manière progressive et sécurisée, les compétences nécessaires à la vie quotidienne, à l'insertion et à la prise d'initiative.

C. Partenariat et réseaux

L'équipe a poursuivi en 2025 un travail de coordination avec les acteurs du territoire afin de sécuriser les parcours vers la vie adulte.

Un partenariat étroit a notamment été mis en œuvre avec l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de l'accompagnement d'une jeune accueillie en MECS et bénéficiant d'un dispositif « Jeune Majeur ».

L'équipe a également renforcé sa connaissance des ressources locales à travers plusieurs rencontres institutionnelles : échanges interservices lors d'une journée Inter-SESSAD Rhône-Alpes, découverte de dispositifs d'habitat inclusif avec l'EPANOU, liens avec la Maison des Adolescents, ainsi que des temps de travail avec O'FIL, spécialisé dans l'accompagnement médico-social à la pré-orientation, la remise à niveau et à la préparation à l'insertion professionnelle.

3.ACTIVITE

3.1. Activité

SESSAD PROJET	
Nombre de places autorisées (ou file active)	12 places autorisées
File active	20
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025	18
Nombres de journées prévisionnelles	210
Nombres de journées réalisées	210
Liste d'attente du 31/12/2025	0

Constats

En 2025, le SESSAD Projet a eu une file active de 20 personnes dépassant la file active fixée par l'ARS qui est de 16 personnes (objectif du CPOM).



Catégories prestations (SERAFIN)	Nbr d'actes	Répartition des actes en %	Durée des actes en heures	Répartition des actes en heures en %
2.1.1 - Soins somatiques et psychiques	71	3,7	46	3
2.1.2 - Rééducation et réadaptation fonctionnelle	76	4,0	52	4
2.2.1 - Prestations en matière d'autonomie	76	4,0	51	4
2.3.1 - Accompagnements pour exercer ses droits	446	23,3	301	22
2.3.2 - Accompagnements au logement	2	0,1	1	0
2.3.3 - Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	237	12,4	182	13
2.3.4 - Accompagnements pour participer à la vie sociale	224	11,7	174	13
2.3.5 - Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion	276	14,4	169	13
2.4 - Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	2	0,1	2	0
3.1.2 - Gestion administrative et financière	222	11,6	172	13
3.1.4 - Qualité et sécurité	191	10,0	124	9
3.1.5 - Relations avec le territoire	24	1,3	17	1
3.2.4 - Transports liés au projet individuel	70	3,7	56	4
Total général	1917	100	1346	100

Les prestations en lien avec les « Accompagnements pour exercer ses droits » constituent les principales prestations et représentent 23,3 % des actes réalisés par le service. Cela est expliqué, comme pour les années précédentes, par les besoins de ce public en transition entre l'adolescence et l'âge adulte.

En 2025, il y a eu 1 917 actes réalisés pour une durée totale de 1346h contre 1 974 actes en 2024 pour 1633h. Il est donc constaté une baisse du nombre total des actes et de la durée totale des actes. Cette baisse est expliquée entre autres par l'absence de certains professionnels (arrêt de travail, vacance de postes), le manque de mobilisation de certains usagers (notamment les usagers sortants).

Projets personnalisés d'accompagnement

12 PPA ont été actualisés en 2025. Leur mise en œuvre s'inscrit dans un contexte où la mobilisation des jeunes peut être fluctuante (engagement en formation, difficultés d'adhésion, reports de rendez-vous), nécessitant parfois des ajustements de calendrier et un travail préparatoire renforcé pour favoriser l'expression des attentes.



Perspectives et projets en cours

Dans la continuité des travaux engagés en 2025, l'équipe souhaite renforcer la lisibilité et la structuration des actions proposées aux jeunes à travers une organisation thématique des ateliers (droits et citoyenneté, santé et bien-être, insertion professionnelle), proposés sous forme de cycles repérables afin de favoriser l'engagement progressif.

Parallèlement, un travail est engagé sur les modalités d'accompagnement afin de soutenir l'adhésion des jeunes et leur pouvoir d'agir.

3.2. Admissions et sorties

Nombre d'admissions en 2025	6
Provenance domicile ou milieu ordinaire	5
Provenance établissement de santé	0
Provenance établissement médico-social	1
Provenance inconnue	0
Nombre de sorties en 2025	2
Décès	0
Hospitalisation	0
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	2
Réorientation vers un établissement médico-social	0
Motif inconnu	0

Constats

En 2025, le SESSAD Projet a eu 6 admissions et 2 sorties.

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2025 :

Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.



Aucune déclaration n'a été réalisée en 2025, comme les précédentes années. La sensibilisation continue des professionnels doit être renforcée afin de développer le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

En 2025, nous ne dénombrons aucun signalement obligatoire d'évènement indésirable auprès des autorités (ARS) pour le SESSAD projet.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CSE et Conseil d'Administration.

Plaintes et réclamations reçues en 2025 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpysia.org) n'a pas été mobilisé en 2025, comme les précédentes années.

La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des jeunes et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CSE et Conseil d'Administration.

4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations du service. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet de service 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des évènements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le SESSAD projet 16/25 ans ou le pôle accompagnement à domicile.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau du service et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.



PAD – POLE ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE							6 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement	
FA PS PAD 2 Adapter et consolider les modalités d'accompagnement	AG	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA PS PAD 3 Adapter l'offre à la file active et à l'évolution du public	RM	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Normale	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA PS PAD 4 Développer et formaliser les partenariats et réseaux	RM	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA PS PAD 5 Poursuivre et consolider le suivi de l'activité	RM	• PROCESSUS SUPPOR...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA CPOM 1.6 Rechercher une plus grande personnalisation des prestations et prévenir la chronicisation de l'accompagnement	EH	• AXE 1 CPOM - Prestat...	• CPOM	31/12/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA PS PAD 1 Soutenir l'autodétermination des usagers	RM	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établisseme...	31/12/2027	Normale	<div style="width: 100%;"></div>	⋮

SESSAD PROJET 16/25 ANS							3 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement	
HAS imp. 3.12.3 et 3.13.3 Associer et informer les professionnels du SESSAD projets 16/25 ans concernant le traitement des événements indésirables et des plaintes réclamations	EH	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA HAS 3.6.2 Préciser les modalités de fonctionnement du SESSAD projet 16/25 ans quant au circuit du médicament.	RM	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	30/06/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA HAS imp. 2.2.2 à 6 Préciser les modalités de respect des droits des usagers dans le règlement de fonctionnement du SESSAD projet 16/25 ans (dignité et intégrité / vie privée et intimité / liberté d'opinion croyances et vie spirituelle / exercice des droits et libertés)	RM	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮

ALPYSIA							2 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement	
FA HAS impératif 2.2.5 Actualiser les plans bleus	MY	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮
FA HAS impératif 3.11.1 Elaborer un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence	AG	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮

4.3. Démarche d'évaluation

Le SESSAD projet 16/25 ans est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, le SESSAD projet a été évalué au 1^{er} semestre 2025 par le cabinet ABAQ selon le nouveau dispositif HAS instauré en 2019.

Afin de se préparer au mieux à cette évaluation, le pôle accompagnement à domicile a procédé en 2025 à une auto-évaluation des critères impératifs du référentiel HAS. Avec l'appui du service qualité du siège, le COPIL mis en place à cet effet a orchestré la préparation des évaluations : questionnaire, réunion générale et travail en ateliers avec les professionnels, temps de préparation dédiés en équipes.

SESSAD PROJET 16/25 ANS	
Date de l'évaluation HAS	13 et 14 mars 2025

Les résultats de l'évaluation ont été globalement positifs mais des critères impératifs ont été invalidés par les évaluateurs ce qui a généré un score **Qualiscope C**.



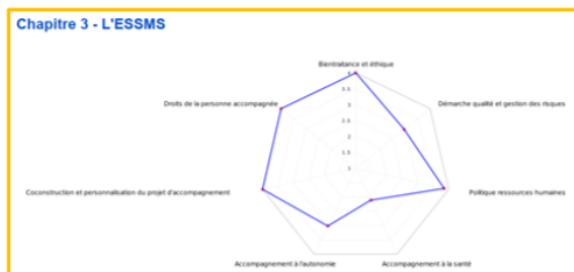
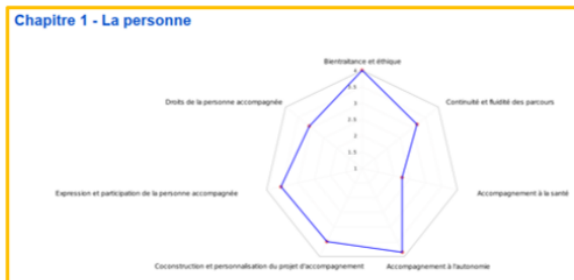
L'évaluation du SESSAD projet 16/25 ans a eu lieu à un moment de la vie du service où plus de la moitié de l'équipe avait une ancienneté entre 6 mois et 1 an. Aussi les professionnels en poste n'ont pu témoigner de toute l'antériorité des pratiques et des situations, d'autant plus du fait de l'absence inopinée de la chargée d'insertion le jour de l'évaluation.

Dans le cadre de la procédure contradictoire, nous avons par ailleurs déploré que *l'évaluation ait été biaisée par la méconnaissance des évaluateurs du fonctionnement des services à domicile. Leurs attentes sont restées calquées sur des pratiques d'établissements d'accueil permanents pour adultes. La conduite des entretiens a mis à mal les professionnels et la gouvernance. La façon de formuler les questions et le vocabulaire utilisé ont décontenancé les interlocuteurs qui ont eu beaucoup de mal à faire le lien avec leurs pratiques. Les attendus de production documentaire dépassaient largement les attendus réglementaires dans une posture non bienveillante de contrôle, au détriment de la valorisation des pratiques professionnelles reconnues par ailleurs dans l'appréciation globale.*

Des points d'amélioration ont été relevés, dont 9 critères impératifs, qui ont fait l'objet d'un plan d'action.

Moyenne des cotations pour le SESSAD projet

La personne	3,34 / 4
Les professionnels	3,23 / 4
Le service	3,42 / 4





Les points positifs pour tout Alpysia :

- Les droits des usagers sont respectés
- Les usagers (et leurs familles) peuvent s'exprimer
- Les usagers ont un projet personnalisé qui répond à leurs besoins
- Les professionnels accompagnent l'autonomie, les relations sociales, la communication, la santé physique et psychique
- Les professionnels veillent à être bien traitant
- Les professionnels développent des partenariats pour l'inclusion, les soins, la continuité des parcours scolaires et professionnels
- Alpysia fait attention à la qualité de l'accompagnement des usagers
- Alpysia fait attention à la qualité de vie au travail des professionnels

Les points positifs spécifiques au SESSAD PROJET :

- La préparation à l'autonomie avec l'Envol
- Le travail sur l'accès aux services de droit commun

Les axes d'amélioration pour tout Alpysia :

- Définir un plan de prévention et gestion des risques de maltraitance et violence
- Actualiser le plan de gestion de crise et continuité de l'activité

Les axes d'amélioration spécifiques au SESSAD PROJET :

- Réfléchir aux risques de maltraitance et de violence
- Modifier le plan de gestion de crise
- Préciser les modalités de respect des droits dans les règlements de fonctionnement
- Analyser les dysfonctionnements en équipe (EI et réclamations)
- Mieux formaliser la gestion des risques médicamenteux et infectieux
- Améliorer l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques
- Développer la formation à la réflexion éthique
- Mesurer la satisfaction des usagers



5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement ou service

Nombre d'ETP en 2025	
CDI	4.71
CDD	0.48
Intérim	0
Autres	
ETP vacants	

5.2. Mouvements du personnel

Nombre d'embauches en 2025 (en nb de personnes)	
CDI	
CDD	
Intérim (Nb de pers. étant intervenu au moins 1x dans l'année)	
Nombre de fins de contrats en 2025 (en nb de personnes)	
Démission	
Départ en retraite	
Autres motifs de départ	
Taux global d'absentéisme	1.42 %

Le SESSAD Projet 16-25 ans a pu profiter du recrutement d'un infirmier à partir du mois de mars. Pour autant, nous constatons que les jeunes de cette tranche d'âge adhèrent peu aux propositions en lien avec la prévention et la santé.

Les besoins sont bien présents, mais ceci est loin d'être leur priorité, le travail de l'infirmier est alors peu valorisé. Nous envisageons d'aborder la question de la santé sous un autre angle, davantage sur le versant de l'activité physique qui est plus susceptible de les motiver.

5.3. Développement des compétences

Formations	
Formations individuelles – Nb d'actions	1
Formations individuelles – Nb de salariés formés	1
Formations collectives – Nb d'actions	6
Formations collectives – Nb de salariés formés	4
Nombre total d'heures de formation	61.5
Nombre de stagiaires accueillis	1



Le nombre total d'heures de formation confirme la volonté de maintenir une dynamique de formation active, avec un nombre important de salariés formés en collectif (61.5 heures de formation pour 5 salariés). Cette orientation traduit la volonté de soutenir les pratiques d'équipe et de renforcer les compétences au service des accompagnements.

La formation demeure un levier stratégique à double enjeu :

- Garantir la qualité des accompagnements auprès des usagers
- Soutenir la fidélisation des professionnels en leur offrant des perspectives d'évolution et de montée en compétences.

Dans un contexte de tension persistante sur certains métiers du secteur médico-social, l'investissement dans les compétences reste le seul facteur déterminant d'attractivité et de sécurisation des parcours professionnels. L'organisme de formation Alpysia a répondu aux attentes du SESSAD Projet en proposant des formations spécialisées sur l'accompagnement de nos publics et élaborées dans une optique de transversalité entre les différents pôles des établissements et services de l'association permettant à l'ensemble des professionnels de construire un référentiel commun de connaissances et de bonnes pratiques qui vise à garantir une continuité qualitative et cohérente dans l'accompagnement du parcours de chaque usager.



6. CONCLUSION

Pour l'année 2026, les perspectives sont les suivantes :

- Outils et modalités de travail
 - Accompagnement de la montée en compétences des nouveaux professionnels dans la maîtrise de l'outil IMAGO
 - Mise en œuvre du projet ESMS Numérique
 - Passage à Office 365

- Evaluation HAS
 - Mise en œuvre des plans d'actions découlant de l'évaluation HAS

- Travailler avec les équipes l'emménagement dans les nouveaux locaux et les évolutions à prévoir (ex : collaboration entre services) ce qui facilitera la mise en place du fonctionnement en plateforme

- Partenariat
 - Consolider la collaboration avec les acteurs de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie / psychiatrie adulte

- Accompagnement : renforcer la lisibilité et la structuration des actions proposées aux jeunes
 - La formalisation, en début d'accompagnement, de repères clairs (emplois du temps individualisés distinguant temps individuels et collectifs) pour favoriser l'engagement dans la durée
 - Le développement d'interventions « aller-vers », lorsque les difficultés d'initiative ou de déplacement liées au handicap nécessitent d'adapter les modalités de rencontre et de mobilisation
 - Une réflexion d'équipe sur la place des parents dans cette phase de transition vers l'âge adulte, afin d'articuler soutien familial et reconnaissance du jeune comme acteur principal de ses choix